

# notice d'information Taxe d'apprentissage

l'ILFM — Institut Libre de Formation des Maîtres forme une grande partie des maîtres et professeurs des écoles soutenues par la Fondation KEPHAS

(abritée par la Fondation pour l'école, reconnue d'utilité publique)



versez le « Reversement aux établissements, aux écoles et aux CFA » (ex-hors-quota) de votre taxe d'apprentissage au profit de l'ILFM.



# Comment verser votre taxe d'apprentissage ? La collecte de la taxe d'apprentissage a été simplifiée depuis 2020.

Désormais, le versement du solde, anciennement "hors quota", de votre taxe d'apprentissage (13%) est réalisé directement par l'entreprise auprès de l'organisme de votre choix (il n'y a plus d'organisme collecteur). Ici, nous vous invitons à le faire au bénéfice de l'ILFM.

#### La taxe d'apprentissage n'a plus que deux volets :

## 87 % de la taxe

est reversée par les entreprises aux OPCO (ex-OCTA) par le paiement des acomptes et du solde final, au titre du « quota »

# le solde de 13 %,

équivalent de l'ancien « hors quota » est consacré par l'entreprise à des "dépenses libératoires directes", à reverser directement à l'ILFM

#### **BON À SAVOIR**

vous pouvez verser ce solde à plusieurs établissements distincts.

L'ILFM délivrera alors un reçu libératoire aux entreprises, à transmettre à leur OPCO.

## Date limite de versement du solde : 28 février

Pour nous permettre de vous faire envoyer votre reçu libératoire, merci de nous transmettre par mail (taxedapprentissage@fondationkephas.fr) les informations indiquées au verso

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ THOMAS:

Fondation Kephas Tel. : 06 74 52 15 55

taxed apprent is sage@fondation kep has. fr

# BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA FRACTION DE 13%DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À I'ILFM

Pour nous permettre de vous faire envoyer votre reçu libératoire, merci de compléter ce bordereau et de nous le renvoyer à l'adresse suivante : taxedapprentissage@fondationkephas.fr

Si vous avez vous connu cette campagne au profit de l'ILFM grâce à une école, merci de la signaler ici :	
ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise : .	
Siret:	
Code APE:	
Adresse:	
Codepostal:	
Ville:	
CONTACT	
Prénom:	
Nom:	
Fonction:	
Téléphone:	
Courriel:	
Code UAI de l'IFLM: 0755315V	
MODE DE REGLEMENT  ☐ Par virement bancaire  INSTITUT LIBRE DE FORMATION DES MAITRES  IBAN: FR76 3006 6102 4100 0106 7190 315 BIC: CMCIFRPP  ☐ Par chèque: ILFM/25 rue Sainte-Isaure, 75018 Paris  N° du chèque:  Banque émettrice:  Ordre: INSTITUT LIBRE DE FORMATION DES MAITRES	
Montant versé :	
Cachet	date et signature

**VOTRE CONTACT** 

Fondation KEPHAS, sous l'égide de la Fondation pour l'Ecole

Thomas : tel. : 06 74 52 15 55 5, rue Macdonald - 18000 Bourges